

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 34 (1988)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Paris, Le Havre, Lille, Dijon, Besançon, Mulhouse, Strasbourg

Autor: Jagmetti, Carlo / C.B. / Devenoge, Roland

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

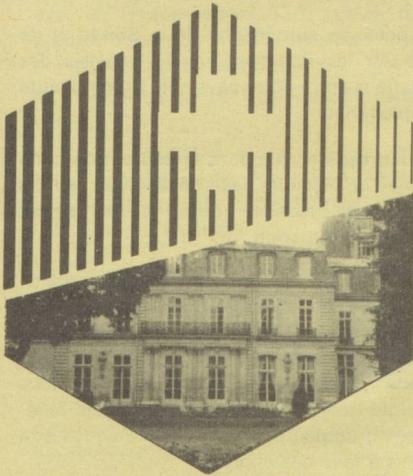
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



PARIS

Ambassade
142, rue de Grenelle
75007 PARIS
Tél. : 45.50.34.46

Congrès de l'Union des Suisses de France

Organisé par la F.S.S.P, le 23 avril eut lieu le 30^e Congrès de l'Union des Suisses de France en présence de notre Ambassadeur, M. Carlo Jagmetti, du Ministre M. W. Fetscherin du D.F.A.E, du Président de la C.S.E, M. Hofer, de M. R. Wyder, directeur du S.S.E, de M. J. Curchod, directeur de Radio Suisse Internationale, de M. J. Dreier, Président de l'U.S.F., de M. P. Jonneret, président de la F.S.S.P, de MM. R. de Planta et J.-P. Jacot présidents d'honneur, de nombreux consuls et présidents de sociétés.

Les deux points forts furent l'exposé de notre Ambassadeur, que nous reproduisons in extenso, et celui de M. W. Fetscherin, qui paraîtra en octobre.

Faute de place, nous publierons ultérieurement un résumé de ce congrès qui, la veille fut précédé d'une chaleureuse réception à l'Ambassade de Suisse pour laquelle nous remercions également Madame Carlo Jagmetti, infatigable hôtesse de notre ambassade.

« Je vous remercie de nous donner l'occasion, à M. le Ministre Fetscherin et à moi-même, de vous entretenir pendant un moment des relations de la Suisse avec la Communauté Européenne et des perspectives d'après 1992. Alors que mon collègue vous parlera de questions plus précises concernant la situation de nos compatriotes vivant dans les Etats membres de la Communauté Européenne, je me propose d'aborder le problème d'une manière un peu plus générale.

Durant les quatre ans et demi que j'ai passés à Bruxelles auprès de la Communauté Euro-

péenne, j'ai parfois eu l'impression que l'opinion publique suisse ne s'intéressait pas toujours assez à l'évolution de la Communauté et aux conséquences qui en découlent pour notre pays. Les gens prenaient surtout acte des mauvaises nouvelles sans vouloir se rendre compte des progrès.

Entre-temps, un processus de réflexion s'est déclenché, ce qui est sûrement un fait très positif. Ce qui l'est peut-être un peu moins, c'est une certaine confusion qui caractérise cette discussion qui se dirige dans tous les sens et même dans des directions extrêmes. Vu l'intérêt du sujet et vu l'état d'esprit dans lequel la discussion se déroule en Suisse, je vous suis très reconnaissant d'avoir mis ce point à l'ordre du jour de votre réunion.

Je commencerai par une petite référence à l'histoire en vous citant l'article premier d'un Edit du Roi Louis XVI de décembre 1781 libellé comme suit : « Les sujets des Etats qui composent le louable Corps Helvétique, de quelque rang et qualité qu'ils soient, auront, comme par le passé, la liberté d'entrer dans notre royaume, d'y aller, venir, séjourner, sans trouble ni empêchement... ». L'expression de sympathie à notre égard - ou, comme le dit le Roi en termes choisis de l'époque, de « constante affection » - qui caractérise la disposition légale que je viens de citer, demeure, j'estime devoir le souligner, vivante dans notre pays d'accueil. Mes entretiens, régulièrement, à quelque niveau que ce soit, m'en donnent la preuve.

D'autre part, il faut rester conscient de notre situation de pays neutre et indépendant qui ne fait partie d'aucun système d'alliance et d'aucune institution à caractère supranational. Il faut également être conscient des conséquences de cette situation pour les relations avec nos grands pays voisins. Eux, ils se retrouvent dans des cadres bien définis et institutionnalisés où nous n'avons pas notre place et où nous n'avons pas de voix au chapitre. Nous nous trouvons donc dans la position d'un pays tiers et le voisinage - tout en étant excellent - ne nous fournit pas à lui seul une base suffisante pour nous prévaloir de relations privilégiées.

Les décennies qui ont suivi la deuxième guerre mondiale ont, sur le plan de la défense diplomatique de nos intérêts, apporté de grands changements. La Suisse ne peut plus se permettre le luxe de traiter séparément avec les Etats et de nouer un réseau diplomatique qui serait uniquement bilatéral. Le fait que la France soit membre de la Communauté européenne ne saurait laisser indifférent. Nombreuses sont les décisions prises au sein du Conseil de la CE qui ont leur impact direct sur nos relations avec la France. Ceci signifie entre autres que nous devons parfois défendre nos intérêts - même si ceux-ci revêtent un caractère bilatéral - en même temps à Paris et à Bruxelles. Cette

nécessité va s'accroître avec la réalisation du marché intérieur de 1992, dont je désire vous entretenir quelques instants.

Qu'est-il, ce marché intérieur, senti par les uns comme simple échéance, par les autres comme un véritable défi ?

Je souligne d'emblée que la perspective d'un marché intérieur est connue depuis 1957, année de la signature des Traité de Rome, instituant la Communauté économique européenne. La finalité des Traité de Rome a en effet toujours été la réalisation progressive d'un espace économique intégré, dépourvu de frontières intérieures, dans lequel les marchandises, les personnes et les entreprises, les services et les capitaux, peuvent circuler et s'établir librement. L'espace est la Communauté européenne, et le délai pour l'intégrer a été fixé par le Conseil européen de Milan au 31 décembre 1992.

La réalisation de cette intégration passe par trois éléments centraux :

— la suppression de barrières juridiques et techniques aux échanges intracommunautaires, c'est-à-dire le rapprochement et la reconnaissance réciproque des prescriptions nationales réglementant l'admission des biens, des personnes, des services et des capitaux sur le marché national ;

— la suppression des barrières intérieures au sens physique du terme, c'est-à-dire la renonciation à tous contrôles aux frontières ;

— la suppression des frontières fiscales, plus précisément l'harmonisation des impôts indirects, c'est-à-dire de la taxe à la valeur ajoutée et des droits d'accise.

Dans un Livre Blanc, programme de travail assorti d'un agenda, la Commission énumère quelque 300 mesures qui devront être adoptées. Il s'agit surtout de directives, dont elle a déjà proposé le texte ou qu'elle doit encore formuler et qu'il appartiendra au conseil d'adopter. Fin 1987, soit presque deux ans et demi après la publication du Livre Blanc, la Commission avait présenté 206 projets de directives et le Conseil en avait adopté 67. Le retard est donc évident, mais il ne nous dispense pas de nous poser la question des conséquences prévisibles de cette nouvelle configuration européenne pour la Suisse, qui, pour des raisons bien connues, n'envisage pas d'adhésion aux Communautés européennes dans un avenir proche. La Suisse reste pour la Communauté, comme les autres pays membres de l'AELE, un pays tiers. Des mécanismes appropriés devront donc atténuer les effets d'une non-appartenance.

Il faut rappeler ici quatre chiffres : en 1986, l'AELE ajoutait quelque 600 milliards de dollars au produit communautaire brut qui lui s'élevait à 3'700 milliards de dollars. La même année, les pays de l'AELE ont absorbé 25 % des exportations de la Communauté et ils ont fourni 23 % des importations commu-

nautaires. Les chiffres dans le secteur des investissements, des mouvements de capitaux, de la main-d'œuvre, du tourisme et d'autres services, de l'octroi de licences, etc., pour ne rien dire, bien-sûr, de l'interdépendance dans le domaine monétaire, confirment et renforcent encore cette imbrication des économies CE/AELE.

L'Accord de libre-échange conclu en 1972 avec la CE donne le cadre juridique, entre autres, à ces liens économiques. Il constitue la base durable et évolutive de nos relations avec notre partenaire économique le plus important. Les parties contractantes y manifestent leur volonté de « contribuer à l'œuvre de la construction européenne ». Cet accord permet à la Suisse de participer au plus vaste système de libre-échange jamais créé, qui comprend dix-huit Etats et repose sur le pouvoir d'achat de 356 millions de consommateurs. Autour de cette épine dorsale se regroupe tout un réseau extrêmement dense, plus de cent instruments légaux, dans de nombreux domaines. Les Autorités suisses sont décidées de préserver cet acquis et rien ne laisse supposer que la Commission ou les pays-membres de la CE soient d'un avis différent. Un approfondissement de la coopération entre la Communauté d'un côté et les pays de l'AELE de l'autre reste cependant nécessaire. Un programme général en vue d'y parvenir a été mis sur pied la première fois en avril 1984, à l'occasion de la conférence qui a réuni à Luxembourg les ministres des pays membres de la CE et ceux de l'AELE ainsi que le représentant de la Commission. Les ministres se disent convaincus dans une déclaration commune de l'importance de nouvelles actions pour la consolidation et le renforcement de la coopération dans le but de créer « un espace économique européen dynamique, profitable à leurs pays ». Voici donc ancrée la célèbre formule qui a défini pour l'avenir notre objectif et qui a été confirmée par les mêmes ministres le 2 février 1988.

Deux mécanismes devraient permettre à la Suisse d'éviter d'être « satellisée » - le mot est peut-être un peu trop fort, mais la crainte est réelle - face aux rapides développements de la Communauté. Le plus important est de procéder à des consultations mutuelles dès la phase initiale du processus législatif tant en Suisse que dans la CE. Il s'agit d'accorder entre elles les règles juridiques, normes et mesures envisagées, et d'assurer qu'elles soient équivalentes dans toute la mesure du possible, afin de ne pas faire obstacle à leur reconnaissance mutuelle. L'autre mécanisme est constitué par les accords de coopération dans le domaine de la recherche, de la propriété intellectuelle, des services financiers, de la formation et de la facilitation des contrôles de personnes à la frontière, dans ces domaines comme dans d'autres, des discussions ont pu être engagées entre les pays de l'AELE et la Communauté. Dans certains

cas (document unique, transit communautaire), des accords ont été signés, et j'espère que, dans un avenir très proche, d'autres suivront, portant par exemple sur la simplification des règles d'origine ou sur les obstacles techniques aux échanges.

Ceci dit, je ne vous cache pas qu'un certain nombre de facteurs ont quelque peu affaibli ces derniers temps la capacité, voire la volonté, de la Communauté, d'élargir les mécanismes permettant des consultations et une coopération entre la CE et l'AELE. L'adhésion de l'Espagne et du Portugal en 1986 complique l'élaboration de positions communes à l'intérieur de la CE. De plus, la réalisation du marché unique absorbe une énergie considérable de la bureaucratie bruxelloise. La Commission nous a dans ces conditions fait savoir que les relations AELE/CE ne pouvaient être basées que sur le principe de la primauté des travaux intérieurs à la CE et que l'autonomie du processus décisionnel, dans l'application de l'Acte unique européen notamment, ne saurait être limitée par les pays membres de l'AELE. Que voulez-vous, on n'a encore jamais admis ni en politique, ni en droit, que des Etats non parties à un traité puissent avoir les mêmes droits que les Etats qui en sont parties...

Je reviens rapidement sur l'Edit de Louis XVI. Pourquoi un édit et non pas un traité ? Un traité bilatéral concrétisant et actualisant les anciens traités en la matière, dont les plus importants remontaient à 1516, a effectivement été envisagé par la France et les cantons suisses. Il s'est toutefois avéré rapidement que les Suisses regardaient les priviléges de leurs commerçants en France comme des droits acquis à perpétuité et non sujet à discussion. Ou pour citer un mémoire envoyé en 1778 par Zurich aux cantons : « Les Confédérés se crurent à juste titre obligés de maintenir ce qui était destiné à être un témoignage éternel de bonne conduite et de services rendus et récompensés ». A cette conception de droits acquis s'est greffée une lenteur dans la négociation due aux difficultés des cantons suisses d'arriver à des positions communes qui agaçait Versailles. Lassé par tant de lenteur et d'opiniâtreté, Louis XVI promulga alors unilatéralement l'Edit « qui fixe les priviléges des sujets des Etats du corps helvétique dans le Royaume » et le communiqua au corps helvétique sous la forme d'un ultimatum. Je cite cet exemple, car nous croyons souvent que nos partenaires nous feront des cadeaux. Nous ne devons pas nous faire d'illusions. Confrontée aujourd'hui à ce géant économique de 320 millions de consommateurs, c'est à la Suisse de faire preuve d'imagination quand il s'agit de créer un cadre adéquat de collaboration. Le Conseil fédéral est en train de préparer une réponse à une motion sur la situation de la Suisse dans ce contexte. En plus, au sein du DFAE, un groupe de réflexion a été chargé de présenter des idées sur l'avenir de

la politique européenne de la Suisse et de creuser les questions institutionnelles des relations entre notre pays et la Communauté européenne.

Il faut espérer que dans le courant de cette année on en saura davantage. Nous verrons de quelle manière notre gouvernement analyse la situation.

Entre-temps, restons calmes, soyons conscients de l'acquis substantiel et continuons à dialoguer avec la Communauté Européenne dans une perspective de trouver des solutions pragmatiques. D'autre part, nous devons rester vigilants, nous devons réfléchir et, un peu plus tard, nous devrons être prêts à faire des choix ».

Carlo Jagmetti

Ambassadeur
de Suisse en France

Nouveau Représentant permanent de la Suisse auprès de l'OCDE

M. Eric Roethlisberger vient de prendre ses fonctions en qualité d'Ambassadeur, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'OCDE. Il succède à M. Jean Zwahlen, qui a été nommé Directeur général à la Banque Nationale Suisse.

Né à Londres en 1934, M. Roethlisberger a suivi les cours de l'école de commerce de Genève et obtenu une licence puis un doctorat en sciences politiques à l'Institut des Hautes Etudes Internationales de l'Université de Genève.

Après avoir occupé différents postes dans l'industrie, il entra en 1964 au Département fédéral des affaires étrangères. Il fut affecté successivement à l'Ambassade de Suisse à Madrid (1925) ; à la Délégation suisse auprès de l'AELE (1966-1970) et chargé des affaires économiques à la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies à New-York (1970-1975). Rentré à Berne en 1975, il fut appelé à la tête du Département de la politique du développement, à l'Office fédéral des affaires étrangères.

En 1978, il fut nommé Ministre chargé des affaires économiques à la Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies (New York). Depuis 1981, M. Roethlisberger a été délégué du Conseil fédéral pour les accords commerciaux au Département fédéral des affaires économiques, et ce jusqu'à sa nomination actuelle.

Parmi les fonctions qu'il a assumées au niveau international, il a été notamment Président du Groupe Nord-Sud à l'OCDE (1983-1985) et Président du Conseil de développement industriel de l'ONUDI (Vienne, 1985). Ses publications comprennent des ouvrages sur les relations de la Suisse avec l'AELE et

avec les Nations Unies, ainsi que de nombreux articles sur les problèmes de coopération économique internationale.

M. Roethlisberger est marié et père de deux enfants.

La Chambre de Commerce Suisse en France

La Chambre de Commerce suisse en France existe depuis 1918. Crée par un groupe de sociétés suisses, elle est la seule organisation privée suisse établie en France représentative du commerce et de l'industrie helvétiques.

Dans le but de promouvoir le développement harmonieux des échanges industriels et commerciaux entre les deux pays, l'action de la Chambre de Commerce suisse en France vise à :

- Encourager des relations durables et profitables, de part et d'autres avec l'un des plus importants partenaires du commerce extérieur de la Suisse ;
 - Faciliter ces relations, en contribuant par son action à la disparition progressive des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce franco-suisse ;
 - Stimuler l'échange des biens et des procédés, en soutenant toutes les formes de coopération industrielle ;
 - Rendre des services pratiques à ses adhérents en proposant des solutions concrètes aux problèmes que posent l'importation, la distribution et la commercialisation des produits suisses en France et vice versa ;

- Renseigner par une action d'information permanente et diversifiée, les agents économiques sur les conditions de marché, la conjoncture et les possibilités d'affaires ;
- Sauvegarder, d'une manière générale, les intérêts du commerce et de l'industrie suisses en France.

Le réseau de la Chambre de commerce suisse en France

La Chambre c'est un secrétariat général à Paris, des sections à Lyon et Marseille et des délégués dans les principales régions de France.

De plus, la Chambre agit en étroite collaboration avec les services de l'Ambassade de Suisse à Paris et les Consulats de Suisse en France. Des liens privilégiés la lient aux Chambres de commerce cantonales en Suisse et aux Chambres de commerce et d'industrie régionales francaises.

Des accords de coopération existent entre la Chambre et les principales organisations professionnelles helvétiques et françaises.

Pour vous renseigner, pour travailler sur les marchés suisses et français, l'assistance d'une équipe professionnelle est à votre disposition.

Chlorophytum Topiary

Chambre de Commerce suisse en
France
16, avenue de l'Opéra

16, avenue de l'Opéra
75001 Paris Tél. : (1) 42.96.14.17.
15, rue du Musée Guimet

15, rue du Muset-Guilmet
69006 Lyon Tél. : 78 93 04 39

69006 Lyon
7, rue d'Arcole

13291 Marseille cedex 16

Tél. : 91.37.72.06

Nécrologie

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le décès de René du Plessis qui fut consul à Paris et consul général à Marseille.

Il ne laisse que des amis désolés.

A sa famille nos plus sincères condoléances.

Cercle Commercial Suisse

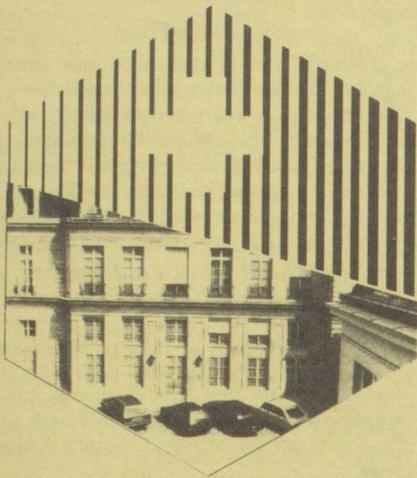
M. J. Haab a été nommé président succé-
dant ainsi à M. Robert Diener.

Erratum : c'est M. G. Haldemann et non Allemann qui a été élu membre d'honneur.

**Il suffit de 105 mots
pour vous donner envie de voyager
avec Swissair.**

Europe	Londres	Zagreb	Le Caire	Manille
Amsterdam	Madrid	Zurich	Libreville	Pékin
Athènes	Malaga	Moyen-Orient	Monrovia	Seoul
Bâle/Mulhouse	Malte	Abu Dhabi	Nairobi	Singapour
Barcelone	Manchester	Amman	Tripoli	Tokyo
Belgrade	Marseille	Ankara	Tunis	
Birmingham	Milan	Bagdad		
Bordeaux	Moscou	Beyrouth	<u>Amérique</u>	
Bruxelles	Munich	Damas	<u>du Nord</u>	
Bucarest	Nice	Djedda	Anchorage	
Budapest	Nuremberg	Dubai	Atlanta	
Catane	Oslo	Koweit	Boston	
Cologne/Bonn	Palma	Riyad	Chicago	
Copenhague	Paris	Téhéran	Montreal	
Düsseldorf	Porto	Tel-Aviv	New York	
Francfort	Prague	Afrique	Toronto	
Gênes	Rome	Abidjan		
Genève	Salzbourg	Accra	<u>du Sud</u>	
Glasgow (fret)	Sofia	Alger	Buenos Aires	
Graz	Stockholm	Brazzaville	Caracas	
Hambourg	Stuttgart	Casablanca	Rio de Janeiro	
Hanovre	Thessalonique	Dakar	São Paulo	
Helsinki	Tirana	Dar es-Salaam	Extême-Orient	
Istanbul	Toulouse	Douala		
Larnaca	Turn	Johannesburg	Bangkok	
Linz	Varsovie	Kinshasa	Bombay	
Lisbonne	Vienne	Lagos	Djakarta	
			Hong Kong	
			Karachi	

swissair +



PARIS

Consulat de Suisse
142, rue de Grenelle
75007 PARIS
Tél. : 45.50.34.46

Union Sportive Suisse

Matchs :

27 mars : US Suisse/Moissy Cramayel 5-2
10 avril : Inter 6/US Suisse 0-2
17 avril : Jeunes Espagnols/US Suisse 4-1
24 avril : US Suisse/Juvy 3-2
Nous sommes arrivés du maintien en promotion d'honneur.

Prochaines dates importantes :

3 septembre : match contre les anciens.

19 novembre : A.G. à l'O.N.S.T.

Les nouveaux joueurs peuvent s'adresser à :

Martin Strelbel, 9, rue Boileau, 94210 La Varenne St Hilaire, Tél. : 48.83.44.23 (personnel), 46.87.57.99 (bureau)

Expositions

19 mai - fin juin Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix, 3^e Gérard Thalmann
3 - 22 juin Musée St-Paul-de-Vence, 2, rue Grande, St-Paul-de-Vence Esther Brunner

Legs Allemandi

Une donation de plus de F.F.5.000.-est à la disposition d'une jeune Suisse, âgée de 17 à 30 ans, récemment mariée ou se mariant dans l'année. Seule condition : être dans une situation modeste de ressources. Les personnes chargées d'examiner les requêtes sont tenues d'observer la plus grande discréetion.

S'adresser à M. Willy Bossard, 166, Avenue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux.

Tél. 46.42.91.09.

M. Jean-Pierre Muller, 18, rue du Mont Dauphin, 77240 Cesson. Tél. 60.63.29.25 (le soir).

M. Michel Salina, 2, rue des Bergers, 75015 Paris, Tél. 45.77.41.29.

Impardonnable lapsus calam

Dans notre numéro 3, nous annoncions l'arrivée de notre nouveau consul de l'arrondissement consulaire de Paris, M. Bernard Pillonel. Nous citions notamment tous les ambassadeurs et consuls en poste à Paris qui l'avaient précédé, en oubliant celui qui pendant dix ans assuma la charge d'ambassadeur. Je veux nommer François de Ziegler avec lequel le Messager Suisse eut toujours d'excellentes relations. Mea culpa mea maxima culpa auprès de cet infatigable représentant de notre pays qui marque, il faut bien le dire, la fin des ambassadeurs humanistes pour faire place aux économistes. N.S.

★ Organisée par la Fédération des
★ Sociétés Suisses de Paris et par la
★ Maison Suisse de Retraite

★ Célébration de la Fête du ★ Premier Août

★ Lundi 1^{er} août à partir de 18 heures
à la Maison Suisse de Retraite, 23,
avenue Jean-Jaurès, Issy-les-
Moulineaux, métro Mairie d'Issy
En présence de Monsieur Carlo Jag-
metti, Ambassadeur de Suisse en
France, et de Monsieur André San-
tini, Maire d'Issy-les-Moulineaux.

★ Programme : Allocutions

★ 18 heures - Prière œcuménique
★ - M. P. Jonneret, président de la
F.S.S.P.
★ - Message de bienvenue d'un mem-
bre de la Direction de la M.S.R.
★ - M. Santini, Député-Maire d'Issy-
les-Moulineaux.
★ - Message du Président de la Confé-
dération, Monsieur Otto Stich.
★ - Allocutions de notre Ambassadeur,
M. Carlo Jagmetti.
★ - Prière patriotique, chantée par les
pensionnaires de la M.S.R.
★ - Spectacles et animation : illumina-
tions, lâcher de ballons, feux de beng-
ale, musique folklorique, lanceur de
drapeaux, cor des Alpes, accordéo-
nistes, jodeurs.
★ - Buffet en commun (plateau - prix
★ 50 F.-par personne). Boisson non
comprise.

★ Pour participer à la fête nationale
suisse, il est indispensable de s'ins-
crire à l'avance auprès du Messager
Suisse, 11, rue Paul-Louis Courier,
75001 Paris, en envoyant un chèque
★ de 50 F. pour les plateaux-buffet.
★ M., Mme

★ Nombre de personnes

★ Adresse

★

★ Chèque libellé au nom de la M.S.R.

★ Bienvenue à tous les Suisses de Paris

★ et environs

Société Suisse de Tir de Paris

La S.S.T.P. vous prie de bien vouloir trouver ci-après, les résultats de son Palmarès 1987.

Section dames (Challenge. « A. Hamon ») à 10 et 50 m.

L. Juillard 358 - F. Rossignol 355 - C. Roy 327.

Roi du tir vétérans 300 m

Delosme 386 - Rupp 370 - L. Motz 347.

Roi du tir à l'arme d'ordonnance.

300 m.

Ferré 391 - Magnin 386 - F. Rossignol 369

Tir militaire 300 m. Challenge de Monsieur l'Amphibien.

Magnin 160 - Roth 158 - Scheiwiller 156.

Challenge à 300 m. de Monsieur « l'attaché de défense ».

Ferré 133 - Magnin 132 - Delosme 132.

Cible « Helvetia » 300 m.

Ferré et Delosme 78 - Stilli 76.

Cible B. 300 m.

Ferré 71 - Delosme 69 - R. Juillard 69.

Concours individuel à 300 m.

R. Juillard 89 - Ferré 88 - Delosme 87.

Cible « Saint-Gall » 300 m.

F. Rossignol 92 - Stilli 90 - Ferré 89.

Roi du tir à 50 m.

Verley et Ferré 1036 - Flécher 1018.

Cible Fédérale 50 m.

Verley et Ferré 353 - Flécher 351.

Cible « B » 50 m.

Ferré 351 - Delosme et Verley 349.

Match Anglais à 50 m.

R. Juillard 586 - Flécher 569 - Moreira 568.

Tirs populaires. 50 m.

Verley 145 - Gamot et Flécher 144.

Concours de section 50 m.

Ferré 191 - Verley 189 - Delosme 186.

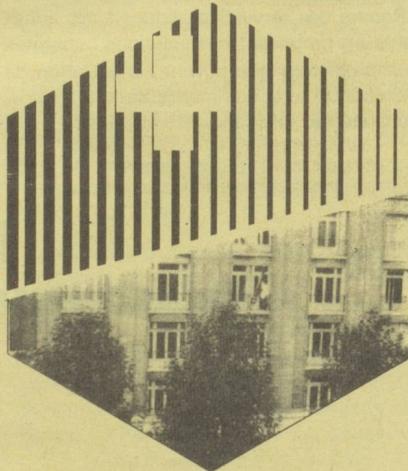
Cible « Saint-Gall » 50 m.

Moreira et Ferré 97 - Bodmer 96.

Tir des vétérans de Neuchâtel. 50 m. « Challenge Yverdon ».

Verley 95/57 - Olivier 94/57 - Gamot 92/53

Pour tous renseignements s'adresser à
M. François Bodmer, Président, 45.31.52.69
M. Didier Ferré, 43.45.47.22
S.S.T.P. Tir à 10 m. 50 m. 300 m.



LE HAVRE

Consulat de Suisse

124, bd de Strasbourg

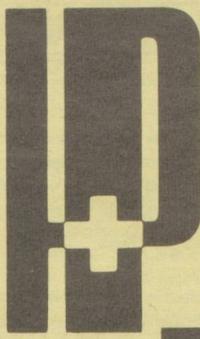
76050 LE HAVRE CEDEX

Tél. : 35.42.27.09

Société Suisse « l'Helvétia » le Havre

Notre nouvelle Présidente Mme Favre avait pris l'heureuse initiative d'organiser une soirée de cinéma le 19 mars. Une soixantaine de compatriotes et amis ont assisté à la projection de films, prêtés par l'Office suisse de tourisme et par les CFF. Nous avons aussi eu le plaisir de voir parmi nous notre Consul général, M. Frochaux et avons vivement regretté que Mme Frochaux n'ait pu être des nôtres ce soir-là.

Le premier film projeté nous a amené en TGV de Paris à Lausanne, les chemins de fer suisses



hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation : 132 lits

36 lits Médecine interne 12 lits Diabétologie
48 lits Gériatrie aiguë 36 lits Moyen Séjour

Consultations

Médecine interne Gynécologie
Médecine générale Neuro-Psychiatrie
Médecine physique Nutrition-Obésité
Cancérologie Ophtalmologie
Cardiologie O.R.L.
Cardiologie Phlébologie
Dermatologie Pneumologie
Diabétologie Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques,
gastriques, duodénales, colonoscopies, etc.).
Electrocardiogrammes - Doppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

Pour prendre rendez-vous,
téléphonez au (1) 46-45-21-36
en mentionnant le Messager Suisse

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Mairie d'Issy)

Conventionné avec la Sécurité Sociale
et les Mutualités, pratique le tiers-payant.
Les malades assurés sociaux
bénéficiant d'une Mutualité
sont intégralement remboursés.

Accueil personnalisé,
dimensions humaines.

La Suisse à Paris : Rendez-vous gastronomiques

RESTAURANT L'ENTRECOTE CAFÉ DE PARIS

18, rue Feydeau - 75002 PARIS

SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

42.36.10.27

Fermé le Dimanche et Samedi soir
PLACE DE LA BOURSE

Immobilier

Seine-et-Marne
Sud de Fontainebleau - 100 km de Paris

PETITE FERME ayant subi transformation

R.C. : 3 grandes pièces, s. à manger,
salon, chamb., cuis., s. de b.; WC, 1
chamb. d'amis avec cab. toilette, Garage

1^{er} étage : 1 grande chamb., 1 plus petite
avec lavabo etc..., 2 greniers.

Chauffage central au fuel
Cave, Buanderie, appenti outils

Jardin potager

Terrains : parcelle de 22,30 ares, de
21,50 ares, de 2,46 ares.

S'adresser au Messager Suisse qui trans-
mettra.

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS MONA

44, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 47.76.13.37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 47.76.13.37



Imprimerie Tschumi-Taupin

S.A.R.L au capital de 100.000 francs

LA QUALITÉ
SUISSE



64.39.37.07

24, rue de Dammarie - 77000 Melun



MARBRERIE JEAN-BERNARD

(entreprise franco suisse)

DANS TOUTE LA FRANCE

- CONSTRUCTION DE CAVEAU
- MONUMENTS-FUNÉRAIRES
- TRANSPORT DE CORPS

6, Boulevard Rodin - 92130 Issy les Moulineaux
28, Rue St Roch - 78350 Jouy-en-Josas

Tél. : 46.45.14.07
Tél. : 30.24.90.60

Le Havre... Le Havre... Le Havre... Lille... Lille... Lille... Dijon... Dijon...

ensuite, par le tunnel du Simplon, jusqu'à Domodossola et les chemins de fer italiens jusqu'à Milan. Les paysages alpestres nous ont enchantés et la vie dans les cités traversées, comme certains détails du trafic ferroviaire, très intéressés. Le deuxième film nous a montré la ville et la région de Neuchâtel, la fête des vendanges, les jeux aquatiques sur le lac et les sports d'hiver dans les montagnes du Jura. A l'issue de la séance, la caisse de « l'Helvétia » nous a offert l'apéritif ce qui a permis de terminer très agréablement la soirée entre amis.

C.B.

Société Suisse « l'Helvétia » le Havre

La Société Suisse « l'Helvétia » a invité les compatriotes et amis à fêter le printemps le 1^{er} Mai, par un déjeuner au Château d'Hermeville. Notre nouvelle Présidente, Madame Favre, aidée de son aimable et actif époux, avait bien fait les choses et elle a pu accueillir, dans la grande salle, décorée aux couleurs de la Suisse et de la France ainsi que des drapeaux des Cantons, 49 compatriotes et amis et une dizaine d'enfants. Monsieur le Consul général et Madame Frochaux ont bien voulu honorer de leur présence notre réunion. Après un excellent déjeuner, la musique a invité à la danse et bientôt la plupart des couples tournaient au rythme de celle-ci. Les enfants avaient rapidement terminé leur déjeuner pour s'amuser à divers jeux dans un coin qui leur a été réservé, ou dehors pour une partie de ballon. Finalement Monsieur le Consul général a fait presque l'unanimité en entraînant tout le monde dans un « picoulet » bien amusant. Comme tout a une fin, les compatriotes et amis ont pris le chemin de retour vers 18 heures, bien contents de la journée passée ensemble.

C.B.

Caisse Suisse de Secours du Havre et des Régions de Normandie/Bretagne

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 18 mars 1988 dans les locaux du Consulat de Suisse au Havre, sous la présidence d'honneur de M. le Consul général Benoît Frochaux.

Du compte-rendu financier, il ressort que les recettes se sont élevées au cours de l'année 1987 à F 24.158.- et que les dépenses ont atteint le chiffre de F 20.873.-.

Le budget étant en équilibre, l'assemblée a décidé de maintenir à F 30.- par personne le montant de la cotisation annuelle.

Nous vous rappelons que les cotisations et dons sont à adresser par chèque bancaire à la Caisse Suisse de secours, c/o Consulat de Suisse, B.P. 108, 76050 Le Havre Cedex. Vos règlements peuvent être effectués également par versement sur le C.C.P. Rouen N° 921-72 R du Consulat de Suisse au Havre.

Vous êtes déjà très nombreux à nous avoir envoyé votre participation 1988, suite à notre circulaire du mois d'avril. Nous vous en remercions bien vivement et renouvelons notre appel auprès de ceux qui n'ont pas encore répondu.

Lors de la réélection du Comité, M. Richard Gilg, a été nommé à l'unanimité Vice-Président en remplacement de Mme Noëlle Cabanne qui a quitté notre région. Toutes nos félicitations et remerciements à M. Gilg qui retrouve une fonction qu'il a déjà occupée il y a quelques années.

Composition du Comité 88

Président d'honneur : M. Benoît Frochaux

Président : M. Roland Devenoge

Vice-Président : M. Richard Gilg

Secrétaire-Trésorier : M. Bernard Speiser

Secrétaire-Trésorier adjoint : M. François Wyder
Censeurs aux comptes :
MM. Robert Ravetta et René Schwob.

Roland Devenoge
Président

LILLE

M. Michel Joseph
Consul honoraire de Suisse
24, rue Desrousseaux, 59800 Lille
Tél. 20.52.65.26

Club Suisse de la région Lilloise

Le Passé : - Pas de « pique des œufs » cette année, mais une Raclette post-pascale réunit 30 affamés au « 22 » le samedi 5 mars en soirée ; pour 60 frs.-les estomacs purent s'estimer gastronomiquement satisfaits. L'Assemblée Générale constitua la partie sérieuse de la soirée. Le Bureau donna sa démission et furent réélus : Mme Renée Luzniak-Triébel, présidente - Mme Janine Joseph, vice-présidente, Mme Françoise Mieg, secrétaire. Fut élu M. Gabriel Comte-Dujardin, 68, rue Brossollette à Roubaix, nouveau trésorier du Club, en remplacement de M. Gérard Hees muté à Bordeaux. Nous en profitons pour adresser tous nos remerciements à Gérard pour son dévouement envers le Club, nos regrets de le voir partir avec sa sympathique famille, pour le féliciter pour cette promotion et lui dire tous nos vœux pour leur avenir au « pays du soleil ». Nous félicitons également M. G. Comte pour son élection et ne doutons pas du travail fructueux que nous effectuerons ensemble.

- Afin d'alterner dîner et déjeuner, simplicité et une touche de brio, le 24 avril vit arriver 20 convives au **Terminus** à Lille. Il s'agissait d'un repas qui sentait bon le Pays avec sa salade des Grisons, sa poularde valaisanne, son gâteau au chocolat... Il nous en coûta 140 frs.-, y compris la projection de films documentaires fort bien choisis par notre cinéaste habituel : Michel Joseph. Le Musée d'Horlogerie du Locle, avec ses automates prodigieux et les Semaines musicales de Lucerne furent vivement appréciés et chacun y trouva son plaisir.

Le futur : - Le samedi 25 juin nous fêterons le 1^{er} août à l'Auberge St Hubert à Plaemtien. Une circulaire vous parviendra en temps voulu.

Rubrique jeunes : A la suite d'une rencontre lors du Congrès des Suisses de France à Paris, en embryon de projet est dans l'air : une prise de contact/échange avec le groupe imposant (50 adhérents) de Toulouse qu'anime avec enthousiasme Yann Laba. S'il y a des 12 ans, il y a aussi des « ado et au delà... rien de précis encore ; je sais que la distance qui nous sépare est une gageure, mais raison de plus pour essayer de créer des liens. Nord et Sud ont leurs caractéristiques, leurs côtés attachants et un enrichissement mutuel ne peut qu'en ressortir. Idée à « creuser »... Nous espérons beaucoup de suggestions !

Toujours à ce même Congrès, il fut entre autres largement question de la Place des Suisses de l'Etranger à Brunnen qu'il s'agit d'acquérir moyennant finances. Nous sommes tous concernés et, même « petitement » chacun de nous peut essayer de « faire quelque chose ». Que pensez-vous d'une Loterie ? des billets seraient proposés avec la circulaire de rentrée et, ceux qui seraient partie prenante pourraient régler leur dû par un virement au CCP du Club suisse N° 1742-85 K. Le tirage pourrait se faire cet automne et, d'ici là, nous aurions le temps de tout mettre au point et... de trouver des lots ! Un appel vous est adressé pour l'organisation matérielle ! Nous accueillons toutes les suggestions et sommes à votre disposition pour tout renseignement. Merci d'avance. Bon été à tous.

Pour le Comité :
Renée Luzniak-Triébel

(les cotisations pour 1988 sont maintenues à 65 frs.- pour une personne seule, 110 frs.-pour un couple).

Faire-Part : Savez-vous que le samedi 16 avril M. Raymond-Jacques Dornbierer épousait Mlle Natalie Briand ? et que le 28 mars, au foyer de notre Pasteur Bernard et Nicole naissait un petit Pierre ? »

Amicale des Suisses de l'Eure

Cher(e) Compatriote,

Le bureau de l'Amicale a le plaisir de vous inviter à notre réunion d'été. Elle se déroulera selon les modalités suivantes :

Date : Dimanche 26 juin,

Heure : A partir de 11 h 30,

Lieu : Usine Bronze Acior à La Couture Boussey, près d'Ivry La Bataille,

Participation aux Frais :

Adulte : 100,00 Frs

Enfant de moins de 5 ans = gratuit

Le Déjeuner sera servi après l'apéritif

Partie récréative de l'après-midi : Comme nous sommes sur les lieux d'une bataille célèbre, nous essaierons de reconstituer la Bataille d'Ivry. Suisses et Français, Navarrais et ligueurs s'affronteront en des combats héroï-comiques. Vous ferez revivre le courage des mercenaires suisses, avec eux vous tenterez de prendre d'assaut le château d'Ivry, vous aiderez les prisonniers à s'évader. Après la bataille, Monsieur Le Consul, « Ce héros au sourire si doux », nous réconciliera tous en nous faisant danser un pique-nique Henri IV.

Naturellement pour créer la couleur locale, seront acceptés et très appréciés les déguisements d'époque et les armures.

Afin de faciliter la tâche des organisateurs, nous vous demandons d'envoyer, **au plus vite**, le bulletin réponse et votre chèque à l'adresse suivante :

Monsieur André Rutishauser

Trésorier de l'Amicale des Suisses de l'Eure
16, rue des Auges 27200 Vernon

En novembre, nous nous sommes retrouvés une soixantaine de compatriotes pour vivre ensemble une journée de détente et d'amitié. Que cet agréable souvenir vous incite à répondre nombreux à notre invitation ! Nous nous affronterons en de pliants combats dont ne sortira qu'un vainqueur : Notre Amitié.

A bientôt

Le Bureau de l'Amicale

DIJON

Consulat de Suisse

Nouvelle adresse

18, rue Audra

21000 DIJON

C.C.P. 1592 U DIJON

Heures de réception : 9 à 12 h

Après-midi sur rendez-vous

Fermé le samedi

Union Helvétique et Cercle Amicale Suisse de l'Aube

Le 15 mai, dans le cadre fort sympathique du Restaurant du Château des Cours à St Julien les Villas, le Bureau de l'Amicale accueillait une nombreuse assemblée bien décidée à passer ensemble une journée à la fois de détente et de contacts humains, destinés à maintenir les liens patriotes entre les Suisses du département de l'Aube.

Dijon... Dijon... Dijon... Dijon... Besançon... Besançon... Besançon...

M. Oeschlin, Consul de Suisse à Dijon, accompagné de Mme Oeschlin et Mlle Chapuis, chancelier, honoraient de leur présence cette réunion.

Après une visite commentée du Musée d'Art Moderne, les 67 participants se retrouvaient dans une ambiance très helvétique ayant pour thème le canton de Berne avec affiches et dépliants touristiques offerts gracieusement par l'O.N.S.T., et un repas composé exclusivement de spécialités bernoises dont les célèbres rösti. Cette innovation très réussie étant due à l'initiative du comité des Loisirs qui prévoit également un voyage en Suisse à Neuchâtel pour la fête des Vendanges.

Faisant suite à l'allocution de bienvenue du Président, M. le Consul, dans un discours très « musclé » rappela le rôle et l'importance des Suisses de l'Etranger, notamment pour les doubles nationaux dans le cadre de la future communauté européenne. Il insista également sur l'importance de se tenir au courant des lois en vigueur et de lire le Messager Suisse afin d'être informé régulièrement des événements.

Après le renouvellement du Bureau de l'Amicale, une vente aux enchères d'un Lavis à l'encre de chine, représentant la Tour de l'Horloge de Berne, offert par Mme Laville, permit de récolter une somme d'argent qui sera destinée à participer au financement de la place des Suisses de l'Etranger à Brunnen.

Dans l'ensemble, ce fut une journée très réussie, le canton de Berne fut dignement représenté et nous espérons que les prochaines manifestations ne manqueront pas de réunir un nombre encore plus important de participants.

Société Suisse de la Côte d'Or

Depuis le début de l'année la Société Suisse de la Côte d'Or n'a pas mis ses pieds dans le même sabot ; en effet plusieurs manifestations ont été proposées à ses sociétaires. Le samedi 9 janvier 1988 près de 250 personnes à notre grande soirée loto. Le dimanche 14 février 1988 repas choucroute, plus de 150 participants ; Le temps fort de ces activités fut la visite à notre société de notre Ambassadeur de Suisse en France et de Madame Carlo Jagmetti le samedi 19 mars 1988, un cocktail fut proposé à nos visiteurs et plus de 120 membres étaient présents ; ainsi chacun pu converser avec le représentant de la Confédération en France. Le lendemain ce fut notre assemblée générale, plus de 70 personnes présentes à l'assemblée du matin, et le repas de midi comptait 120 personnes.

Chers amis suisses de Dijon et de la Côte d'Or, vous constaterez que la Société suisse de Dijon ne se porte pas trop mal, mais gardons-nous de faire de l'autosatisfaction car nous n'avons qu'un seul but : toujours faire mieux, et c'est grâce à vous, chers amis, qu'une société peut vivre et c'est pour cette raison que je lance un appel à tous les compatriotes habitant Dijon et la Côte d'Or et qui ne sont pas encore adhérents à notre chère Société, Rejoignez-nous, n'hésitez pas, vous vous retrouverez entre amis, l'ambiance est bonne et la cotisation modeste 30 F minimum, seulement par personne.

De nouvelles activités vous seront proposées avant les grandes vacances.

- Le dimanche 19 Juin 1988 a eu lieu la célébration anticipée de la Fête du 1^{er} Août et dès le mois de septembre reprise de nos activités.

Je terminerai en lançant un appel aux Jeunes, nous ne vous oublisons pas dans nos activités et nous sommes prêts à vous écouter alors venez grossir nos rangs car vous serez la Société Suisse de demain et de votre présence dépend notre survie.

Pour tous renseignements et adhésions adressez vos demandes à :

Monsieur et Madame Rebetez R.C.
Résidence Chanzy - C2
53, rue du 26^e Dragons - 21000 Dijon

Notre défi 450 membres avant fin 1989, alors allons-y tous ensemble, Rejoignez-nous, un seul but se retrouver entre Suisses et sympathisants de la Suisse. Merci.

Le Président, R.C. Rebetez

Amicale Suisse de l'Yonne

- A l'heure où paraîtront ces lignes, l'A.S.Y. aura son assemblée générale le 5 juin.

Le 1^{er} août sera fêté le dimanche 31 juillet à 15 heures à St Georges sur Baulches dans la prairie de notre compatriote M. Arnold Marti, avec lieu de repli en cas de mauvais temps.

Il y a des projets dans l'air, mais nous en parlerons plus longuement lorsqu'ils auront pris de la consistance...

Nous appellenos nos compatriotes non membres de l'Amicale à nous contacter pour de plus amples informations, soit auprès de :

Président : M. E. Donnet-Descartes, 8 av. des Lilas 89000 St Georges-sur-Baulches

M. B. Pittet 14, rue St Ménard 89100 Paron -Vice-Président
Mme G. Pittet « Les Chèvres » 89330 Piffonds - Secrétaire.

tenu à remercier les membres actifs pour leur fidélité à nos festivités,
Monsieur le Consul de Suisse et Madame Heinen de Besançon nous ont fait l'honneur d'être parmi nous pour ces festivités ; nous les en remercions, merci aussi au père Noël qui a remis à tous les enfants jusqu'à 10 ans colis et friandises il a aussi pensé aux anciens recevant tous un cadeau ; de plus la société a offert un goûter et un vin d'honneur, verre de l'Amitié.

Au cours de cette après-midi on a pu voir le film du couscous, ainsi que plusieurs films pour les enfants ;

Nous avons également eu l'honneur d'organiser à Choye, l'Assemblée des Présidents et membres actifs des Suisses de la Franche-Comté.

Programme pour 1988 à noter S.V.P.

5 novembre à Pusy soirée choucroute

18 décembre à Pusy Arbre de Noël

Réservez d'avance ces dates, merci

J. Rittiner

P.S. Je tiens à remercier M. et Mme Chauville pour les services rendus à la Société depuis plusieurs années en qualité de Trésorier.

Ce poste a été repris par M. et Mme Claude Bon-tour par décision du Comité en vertu de l'article des statuts. Adjointe à ce poste Mme Petter.

Société Suisse de Champagnole (Jura)

70 personnes assistaient à notre journée choucroute, dernier repas de l'année 1987, dans une ambiance chaleureuse et très amicale au cours de ce repas, une plante a été offerte à toutes les dames de 75 ans et plus et une bouteille de grand cru aux messieurs, la doyenne Mme Glauser a reçu un cadeau supplémentaire ainsi que M. Sottas, le doyen.

25 Juin : Voyage de l'association à Champéry (Suisse)

31 Juillet : Fête nationale à Desne

6 Novembre : Choucroute à la Salle des Fête de Mesnay.

La Société a le regret de déplorer le décès de trois membres

Mme Giger Eloïse de Vers-en-Montagne

Mme Véronique Oudot d'Arbois

M. Beerly de Salins dont nous avions projeté de fêter le centenaire en juin.

Que tous les membres de la société, veuillent bien nous réserver la journée du 25 juin et éventuellement y convier leurs amis, ils seront les bienvenus.

Le Président, Aegenter

Société Suisse de Fesches-le-Châtel

Le Président E. Voiard ouvre la séance à 10 h 30 en présence d'une centaine de personnes. Après les remerciements et l'inscription de nouveaux sociétaires, M. le Président donne un compte-rendu très positif de l'année écoulée. Il fut procédé ensuite à l'élection du comité. Malgré son âge, le Président sortant accepte encore la reconduction de son mandat pour une année. Trois nouveaux membres sont également élus : MM. Erard, Petit-cuenot et Bortolosi. Cette réunion se termina dans l'ambiance, autour d'une excellente choucroute.

Société Suisse de Pontarlier

Compte-rendu de l'Assemblée générale du 5.3.1988.

L'assemblée générale de la Société Suisse de Pontarlier, qui compte 245 Sociétaires était placée sous la Présidence de M. le Consul Paul Heinen à Besançon.

Le Président Ryser a fait un large tour d'horizon sur la bonne marche de la Société, les raports moraux et financiers furent approuvés à l'unanimité.

L'élection du comité à bulletin secret, a reconduit à l'unanimité pour l'exercice 1988-1989 les 9 membres du comité qui se représentaient, 2 nouveaux membres ont été élus : Madame Ryser Jeanne et Monsieur Bonnevaux Robert. Parmi les activités prévues en 1988 où chacun est invité nous citons : Course d'été le 26.6.88 à Annecy et sa région

Amicale des Suisses de la Haute-Saône

Siège social : Rittiner Joseph 14, rue de la Pépinière - 70000 Vesoul

Lors de la réunion du 30 janvier 1988, nous avons

Besançon... Besançon... Mulhouse... Mulhouse... Strasbourg...

Fête du 1^{er} Août célébrée le 30.7.88 avec feux d'artifice.

Sortie d'automne des retraités le 25.9.88

Soirée Cinéma le 19.9.88 avec des films suisses ; une soirée choucroute avec animation musicale terminera cette journée dans la bonne humeur.

Une réunion exceptionnelle du Comité le 9.3.88 a désigné le conseil d'administration pour l'exercice 1988-1989 comme suit :

Président : Ryser Michel

réélu

Vice-Président : Tuetey Pierre

réélu

Secrétaire : Ryser Jeanne

élue

Secrétaire-Adjointe : Salvi Bluette

réélue

Trésorier : Zingg Walter

réélu

Trésoriers-Adjoints : Kopp Maurice,

réélus

Kopp Roger

réélus

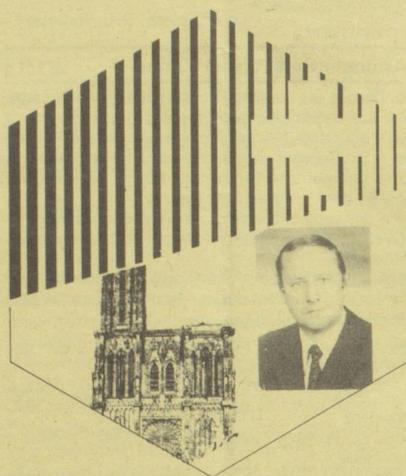
Service Social : Berger Esther, Cuinet Alice, Bonnevaux Robert, Bovet Gilbert réélus

M. Ryser

2) Fête de Noël - Elle se déroulera le dimanche 11 décembre 1988 dès 14 heures au Centre Intégré à Rixheim.

Cordiales salutations.

Le Comité



Il est certain que lors de ma prise de fonction de Consul de Suisse à Strasbourg, je n'aurais pas voulu manquer de dire aux compatriotes domiciliés dans mon arrondissement consulaire en particulier, c'est-à-dire le Bas-Rhin, la Meurthe et Moselle, La Moselle et la Meuse, toute la joie que mon épouse et moi-même éprouvons à nous installer en France où nous revenons 25 ans après notre séjour dans la capitale.

Bernois d'origine, mais né et ayant grandi dans le canton de Soleure, je suis marié avec une Schwyzoise et père de deux filles adultes.

Je suis entré au Département fédéral des Affaires étrangères en 1957. Milan, Paris, Dakar, Buenos-Aires, Berne et Koweit ont marqué les principales étapes de ma carrière professionnelle qui s'est vue complétée par de courts séjours à Istanbul, Aman et Venise.

Je tiens à vous assurer que je m'efforcerai de continuer et de développer les excellentes relations tant professionnelles que personnelles qui existent déjà avec vous et les Sociétés suisses de mon arrondissement consulaire. Vous me trouverez avec mes collaborateurs, toujours disponible et à votre écoute en cas de besoin.

A l'occasion, je me réjouis de faire votre connaissance et forme mes meilleurs vœux pour que santé et prospérité règnent dans vos familles.

Club Suisse de Strasbourg

A vos agendas ! Prenez tous note de nos prochaines manifestations pour 1988

le 2 juillet Commémoration du 1^{er} Août

Le Club vous invite à un apéritif sur la terrasse du motel,

puis la soirée se poursuivra par un repas.

Le 16 octobre : Rendez-vous avec le Club Suisse de Stuttgart qui nous accueillera et nous fera visiter sa ville.

Le 18 novembre : A l'ancienne Douane, soirée lotochoucroute - préparez vos crayons ! et les grands sacs pour ramporter les lots.

Le 17 décembre : Grands et petits seront au rendez-vous que le Père-Noël venant spécialement de Suisse nous a fixé - au menu : Saynettes, dessins animés, cadeaux et bonnes choses à déguster.

J.O.

MULHOUSE

Consulat de Suisse
19 b, rue du Sauvage
Boîte postale 1027
68050 MULHOUSE CEDEX
Tél. : 89.45.32.12

Cercle Suisse de Mulhouse

Après un repas carpes-frites en mars et l'excursion de printemps du 12 mai au parc animalier de Goldau à l'endroit où a eu lieu un grand éboulement en 1806, le Cercle Suisse de Mulhouse vous propose d'aller pour l'excursion de la fête nationale le 24 juillet au Wägital, en longeant le Lac des Quatre Cantons pour se rendre à Einsiedeln, puis traverser le lac de Sihl. A l'automne, le dimanche 18 septembre, il y aura un rallye automobile qui permettra aux jeunes et aux moins jeunes de se réunir pour faire des jeux en commun.

Venez nombreux à ces manifestations, vous ne le regretterez pas !

En ce qui concerne la Place des Suisses de l'étranger à Brunnen, le Cercle se met à votre disposition pour collecter vos dons pour l'achat de ladite place et les transmettra à Delle où ils seront centralisés. Des dépliants, des cartes postales et des affiches sont disponibles au Consulat et au Cercle.

Pour les personnes désireuses de faire un voyage de deux jours, nous vous signalons qu'une telle sortie est prévue les 27 et 28 août à l'Ile Mainau après avoir visité Meersburg en Allemagne. Les personnes intéressées sont priées de se mettre en rapport le plus rapidement possible en téléphonant au 89.44.12.21.

Société Suisse de bienfaisance de Mulhouse

1) Avis à nos compatriotes - La rencontre bisannuelle dans le cadre du mariage culturel Dornach-Soleure et Dornach-Mulhouse aura lieu le 25 septembre 1988 dès

9 h 15 : accueil des participants de Dornach-Soleure

9 h 30 : office œcuménique (par beau temps à la maison St-Joseph, 30, rue de Hirsingue, Mulhouse, par mauvais temps à l'Eglise St-Barthélémy à Dornach-Mulhouse)

puis animation des rues par les jeunes et les associations culturelles et sportives.

Possibilité de se restaurer.

Après-midi, programme varié : musique, chants, jeux.

Nous vous invitons d'ores et déjà à participer nombreux et à encourager cette manifestation par votre présence.

SUNWAYS

HÔTEL-CLUB •••••
1938 - CHAMPEX 
(Valais-Suisse) 
LAC
Un hôtel où vous êtes reçus en amis.

**VOTRE ÉTÉ EN FAMILLE
AU SOLEIL DES MONTAGNES SUISSES
en Valais 1480 m**

Tennis, Randonnées pédestres et de vélo Mountain-Bike,
Piscine, Planche à voile, Botanique, Mycologie,
Art floral, Illusionnisme, Dessin, Aquarelle.

Animation pour adultes - Junior-Club pour adolescents
Mini-Club GRATUIT pour enfants de 12 mois à 8 ans inclus
7 jours - pension complète : de 1 820 FF à 2 210 FF, réduct. enfants

ENFANTS GRATUITS EN JUIN ET SEPTEMBRE

Tél. : 19/41.26.4.11.22



bronze acior s.a.

27750 LA COUTURE-BOUSSEY (FRANCE)

Téléphone : 32.36.75.54 + - Téléx : ACIOR 770 050 F

Télécopieur : 32.36.36.58

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

**PROCEDES
SCHAAD**
Cupro-Aluminums

CUPRO-ALUMINUMS

coulés par gravité en coquilles de précision

Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 Kg)

**ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE
LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**